



COMMUNE DE MILLERY

10 rue Jean-de-Réôme
Hameau de Chevigny
21140 MILLERY
Tél. 03.80.97.26.54
mairie.millery21@orange.fr

Millery le 9 janvier 2020.

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion à laquelle ont participé de nombreux habitants de Millery, il a été décidé en accord avec ces derniers, pour des raisons de sécurité de rendre la circulation à sens unique sur le chemin des Ecrynières (dans le sens Millery/Pont-de-Chevigny) et de l'interdire aux engins agricoles.

J'ai à cette fin rédigé un arrêté municipal (dont copie a été transmise à la gendarmerie) qui prendra effet à compter du lundi 13 janvier 2020.

Avec mes meilleures salutations.

Le Maire

Jacky LÜDI